

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi sur les fabriques, vous êtes par la présente convoqués à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse St-André de Sutton qui aura lieu :

Dimanche le 18 décembre 2022, immédiatement après la messe de 11H00, à l'église,

Pour procéder à l'élection de deux (2) marguilliers sortant de charge le 31 décembre 2022 :

- Mme Lucie Desmarchais, qui termine un premier mandat et qui rééligible;
- M. Denis Bergeron, qui termine un premier mandat et qui est rééligible.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum, lecture des procédures
2. Secrétaire d'assemblée et d'élection
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente
4. Élection
5. Levée de l'assemblée

Sutton, le 25 novembre 2022

Nathalie Bédard, présidente d'assemblée